



# Financement des associations environnementales

Fin février, le Réseau IDée lançait une enquête sur le financement auprès de ses membres. Une trentaine d'associations ont répondu. Des informations complémentaires ont été obtenues notamment via un sondage effectué par Inter-Environnement Bruxelles.

Bien qu'il manque des informations sur quelques associations-clés, le paysage associatif de (l'éducation à) l'environnement est largement représenté, en nombre et dans sa diversité. Des données pour 40 associations sont rassemblées, tant en Wallonie (RW) qu'à Bruxelles (RB).

Les principales sources ou lignes budgétaires régionales concernées sont : environnement (RW et RB), nature et forêts (RW), ainsi que énergie, mobilité, aménagement du territoire (RW) et autres (inondations, DD, Alliance emploi-environnement, etc).

Sur base des chiffres reçus, nous pouvons dresser un état de la situation en quelques tableaux.

## Diminution des subsides

Depuis 2010, en RW, il n'y a plus d'indexation (2%). Effectuons un rapide calcul, sur base d'un montant de 100.000€, cela représenterait plus de 10.000€ entre 2010 et 2014. En RB, le subventionnement via l'Ordonnance a permis la prise en compte de l'indexation, jusque 2014.

**2013** : réduction des subventions de base CRIE de 3%.

**2014** : quelques augmentations ou nouveaux subsides (ponctuels), mais déjà quelques réductions sont mentionnées en Wallonie, allant de quelques pourcents à 50% voire 100% !

**2015** : la diminution de 15% annoncée est confirmée pour la majorité des subsides de base, les CRIE sont quant à eux diminués de 7%. Mentionnons également la diminution de 1,5% sur les emplois APE dont bénéficient beaucoup d'associations wallonnes.

Signalons des situations très interpellantes :

- une vingtaine de subsides n'avaient pas encore fait l'objet d'une information en mars 2015, laissant les associations dans une situation d'incertitude.

- peu d'arrêtés de subvention ont été transmis : devons-nous nous attendre à de nouvelles réductions ? Alors que nous sommes au mois d'avril, le fait de ne pas avoir de confirmation officielle sur les subventions et leurs montants est inacceptable !

- plusieurs associations ont subi **des diminutions plus conséquentes** en 2015. En RB, à notre connaissance, deux associations (IEB, Apis) subissent une réduction de 50% de leur subside de base. En RW, nous apprenons la réduction de 57% du subside de l'IEP pour l'année 2015/2016!

Sur les seuls montants transmis, nous comptons une réduction de 900.000€, un chiffre bien en deça de la réalité.

La pression exercée par la diminution des subsides met également en exergue la question de l'évaluation, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des Décret et Ordonnance de financement associatif. Il faut, au sein de notre réseau, prendre cette question à bras-le-corps!

## Charges salariales, autour de 80%

Nous voulions objectiver la part des charges salariales dans les budgets associatifs, et ainsi l'influence des réductions budgétaires sur l'emploi. Sur base des 23 réponses reçues pour cette donnée, la part salariale varie de 55% à 90%. En excluant les quelques cas particuliers (4 associations dont la charge salariale est inférieure à 70%), la moyenne est de 80%.

## Conséquences et stratégies déployées par les associations

« On semble arriver au bout des stratégies d'évitement des licenciements et des compensations relativement "classiques" », signale l'un des membres, résumant bien la situation.

Les stratégies classiques, comme le non remplacement et le non renouvellement, la diminution des frais de fonctionnement, la recherche de nouvelles recettes (augmentation du prix des activités, autres subsides, crowdfunding...) sont effectivement déjà largement citées en 2014.

Aux côtés de celles-ci, apparaissent cette année 2015, les licenciements et la diminution des activités. La précarisation de l'emploi est également clairement accentuée, par le recours à des CDD, des contrats « smart », le remplacement avec changement de statut, la prise de congés sans solde à l'initiative du personnel, etc.

## Perspectives collectives ?

Cet état de la situation amène énormément de questions sur la viabilité des associations et de notre secteur, sa reconnaissance, mais

aussi sur les relations qui vont se jouer entre nous, entre solidarité et concurrence...

Des stratégies collectives proposées par plusieurs associations appellent à :

- travailler avec les fédérations et réseaux qui nous représentent (Réseau IDée, IEW, IEB, Fédération des fermes d'animations, Centres de rencontres et d'hébergement) ;
- répartir les budgets équitablement en fonction d'objectifs clairement définis ;
- réaliser ou mettre à jour un cadastre de l'emploi et concevoir un schéma directeur pour une politique de l'emploi en ErE ;
- déployer une politique et une offre d'ErE adaptée aux réductions des budgets...

Beaucoup de prudence pour le futur punctue les commentaires de l'enquête, ainsi que des incertitudes sur de nouvelles diminutions des subsides. Cela nous amène à devoir exiger une clarté le plus rapidement possible !

## Pour un groupe de travail sur le financement ?

Une douzaine d'associations se sont manifestées pour participer à un groupe de travail sur le financement (une petite dizaine ne le souhaitent pas). Ce groupe de travail se mettra en place lors de l'après-midi de l'AG du Réseau IDée, qui se déroulera le 7 mai à Namur (plus d'infos suivront via la convocation à l'AG). D'ici là, des initiatives se mettent déjà en place, à l'initiative d'Inter-Environnement Bruxelles et Inter-Environnement Wallonie, auxquelles le Réseau IDée s'associe, notamment en vue du conclave budgétaire.

À suivre, entre autres, par une analyse plus macro des budgets régionaux.

Damien REVERS et Joëlle VAN DEN BERG

## Service juridique

Ce service offre des réponses personnalisées et gratuites à toutes vos questions relatives de près ou de loin à la gestion quotidienne de votre asbl. Au-delà de deux heures de travail, cette aide s'inscrira dans le cadre d'un échange de service.

Pour bénéficier de ce service juridique, contactez Damien, les Lu et Je au 02 286 95 75, et les Ma et Me au 081 39 06 96, ou via [damien.revers@reseau-idee.be](mailto:damien.revers@reseau-idee.be)